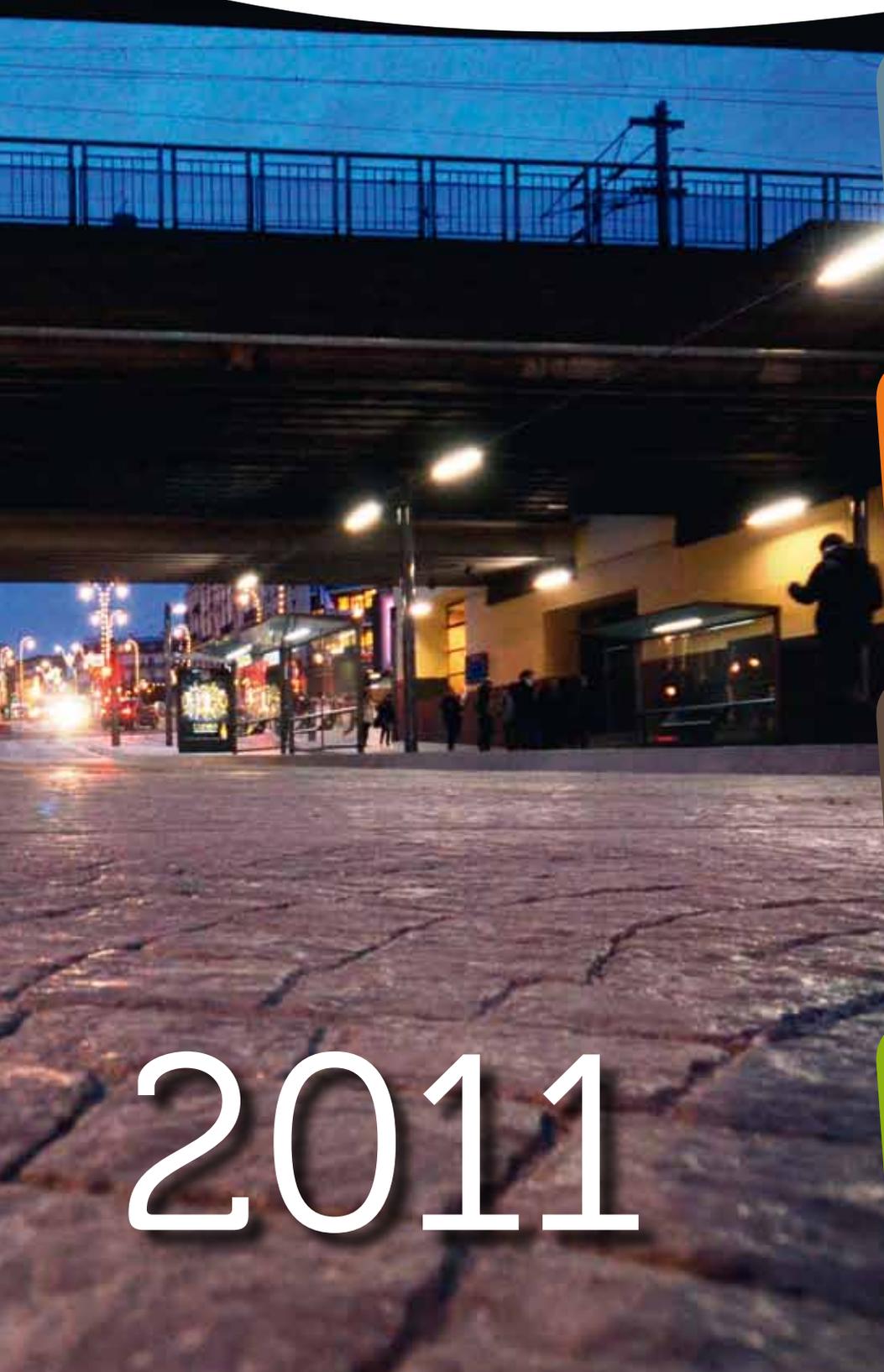


Rapport d'activité

Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne



➤ Développement économique



➤ L'équilibre social de l'habitat



➤ La voirie d'intérêt communautaire



➤ La collecte et le traitement des déchets



2011

Sommaire

Partie 1 : Le mot du président 4-5

Partie 2 : Présentation élus et compétences communautaires

1. Les élus 6
2. Compétences communautaires 7

Partie 3 :

A. Développement économique 8

1. **Activité économique** 8
 - 1.1. Soutien à l'activité économique 8
 - 1.1.1. Soutien financier et matériel aux associations de développement économique local 8
 - 1.1.2. Organisation de manifestations à destination des commerçants et des entreprises 8
 - 1.2. L'observatoire économique 9
2. **Le développement touristique** 11
 - 2.1.1. La taxe de séjour 11
 - 2.1.2. Le passeur de rives 11
 - Le colloque historique des Bords de Marne 12
 - 2.1.3. Bilan 2011 du projet « île des loups » 12
3. **Aide à l'emploi** 12
 - 3.1. Le carrefour de l'emploi 12
 - 3.2. Le service emploi 13
 - 3.3. Mission locale des Bords de Marne 13
 - 3.4. La Maison De l'Emploi et des Entreprises (MDEE) 14

B. L'équilibre social de l'habitat 15

1. **Le programme local de l'habitat (PLH)** 15
 - 1.1. Rappel des objectifs du PLH 2009-2014 15
 - 1.2. Mise en œuvre du PLH 16
 - 1.2.1. Sur le parc locatif aidé 16
 - 1.2.2. Sur le parc privé 17
 - 1.2.3. Sur le financement 17

C. Insertion sociale 18

1. **Les cours de maîtrise de la langue française (IPTR)** 18
2. **Le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)** 18
3. **Autres partenariats associatifs** 19
 - 3.1. Tremplin jeunes 19
 - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

D. La voirie d'intérêt communautaire 20

1. **Création d'itinéraires de circulations douces sur le territoire communautaire** 20
2. **Aménagement du pôle multimodal gare RER E Nogent-Le Perreux** 21

E. La signalisation lumineuse et tricolore 4-5 22

F. La collecte et le traitement des déchets 23

1. **Indicateurs techniques de la collecte des déchets** 23
 - 1.1. Les déchets ménagers 23
 - 1.2. Les déchets non ménagers 23
 - 1.3. Les tonnages collectés et leur évolution 24
 - Evolution prévisible de l'organisation de la collecte 25
 - 1.4. Les fournitures mises à disposition pour la gestion des déchets 26
2. **indicateurs financiers** 26
 - 2.1. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 26
 - 2.2. Les recettes de valorisation et soutiens financiers 27

G. Assainissement 28

1. **L'investissement** 28
 - 1.1. Etudes réalisées pour les projets travaux 2012 28
2. **Le fonctionnement** 28
 - 2.1. Dépenses de fonctionnement 30
 - 2.2. Bilan technique 30

H. Les cimetières 32

I. Administration de la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne 33

1. **Direction générale** 33
2. **Service financier** 33
3. **Service ressources humaines** 33
4. **Service juridique** 34

J : Le compte administratif 35

1. **Le budget principal** 35
 - 1.1. Le fonctionnement 35
 - 1.1.1. Les recettes et dépenses 35
 - 1.1.2. Charges de personnel 35
 - 1.2. L'investissement 36
2. **Le budget assainissement** 37
 - 2.1. Le fonctionnement 37
 - 2.2. L'investissement 37

K. Projet d'intérêt communautaire 38

1. Schéma et contrat de développement territorial 38
2. Projet d'aménagement du marché du centre de Nogent-sur-marne 38

L. Communication 39



Au cours de l'année 2011 la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne a réalisé le premier projet d'aménagement d'intérêt communautaire en réalisant avec succès le chantier de rénovation du pont de Mulhouse que nous avons baptisé « porte des deux villes » en signe du rapprochement intercommunal que nous vivons entre les villes soeurs de Nogent sur Marne et du Perreux sur Marne.

Dans les années à venir nous allons continuer à réaliser des projets qui seront pilotés par la CAVM avec l'aménagement de circulations douces en Bord de Marne sur Nogent et sur le Perreux, le projet de reconfiguration du marché du centre ville de Nogent, les travaux de rénovation du marché du Perreux... Bien sur il ne faut pas oublier le travail réalisé par les services dans les domaines importants de l'assainissement et de la collecte des déchets où la réflexion engagée pour optimiser les prestations doit nous conduire courant 2012 à de nouvelles orientations dans l'organisation du travail avec l'objectif de la qualité et de la réduction des coûts.

En tant que premier vice président de Paris Métropole je suis également vigilant sur l'ensemble des projets liés au Grand Paris et plus particulièrement pour notre territoire sur le CDT de la ville durable « Paris Est de la Marne au Bois » dans lequel la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne est un partenaire actif avec les villes de Neuilly sur Marne, Neuilly Plaisance, Fontenay sous Bois et Rosny sous Bois. Des projets d'aménagement urbain liés à l'arrivée de nouvelles gares dans le cadre de l'arc express orange sous responsabilité du STIF dont une prévue au niveau de la gare RER E Nogent le Perreux avec en corollaire des projets de développement économique porteurs pour notre territoire se trouvent au centre du travail de réflexion qui va s'engager avec les services de l'Etat.

Le développement économique est une des compétences obligatoire de la communauté d'agglomération. Nous serons particulièrement attentifs et nous veillerons à la prise en compte de cette dimension économique des projets qui seront identifiés.

Dans cette période d'incertitude où de nombreuses questions se posent sur les équilibres financiers, sociaux et éthiques de notre société, nous devons continuer à investir, sans augmenter notre dette, dans des projets porteurs d'avenir nécessaires au maintien de l'emploi, au lien social, et à l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens.

C'est l'impulsion que je souhaite maintenir avec mon collègue Député Maire du Perreux, les élus et les services administratifs et techniques de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.

Jacques J.P. Martin
Maire de Nogent-sur-Marne
Président de la Communauté d'Agglomération



Fin 2011 où en est la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne ?

Elle a repris la responsabilité directe de l'assainissement et de la collecte des déchets, en réalisant des économies d'échelle par la mutualisation des moyens et l'optimisation des ressources.

Un PLH communautaire a été voté permettant de planifier un programme de constructions équilibré entre les différents types de logement (locatif aidé et privé) tout en préservant le cadre et la qualité de vie des habitants.

Le service développement économique emploi et insertion permet d'avoir une assise territoriale plus large pour l'accueil de nouvelles activités tout en veillant au bon développement de celles déjà présentes constituées principalement de commerces de proximité, d'artisans et de petites entreprises de service.

Les taux de la fiscalité locale auprès des entreprises, votés par le conseil communautaire, n'ont pas augmenté depuis 2004.

La communauté d'agglomération prend également en charge des chantiers d'intérêt communautaire. Ce fut le cas en 2011 avec le réaménagement du quartier du pont de Mulhouse et la création de la gare routière pour les bus en privilégiant les modes de transports en commun. Cet espace inauguré fin 2011, au nom symbolique de « porte des deux villes » marque le rapprochement opérationnel de Nogent sur Marne et du Perreux sur Marne mais également la réussite d'un chantier exemplaire que, sans la présence de la communauté d'agglomération, nous n'aurions pas pu réussir dans les mêmes conditions.

Ce projet a ouvert la voie à d'autres projets. Actuellement à Nogent avec le programme des circulations douces autour du port et de l'île de beauté. Prochainement au Perreux avec le réaménagement des 4 km de bords de marne qui devrait commencer courant de l'année 2013 pour l'avant projet et l'enquête publique.

La Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne est devenue une structure utile au service des nogentais et des perreuxiens pour accompagner notre développement local conformément aux objectifs que nous nous étions fixés lors de sa création.

Gilles Carrez
Maire du Perreux-sur-Marne
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

PRÉSENTATION ÉLUS ET COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES



1/ Présentation

Situation :

(à l'Est de Paris, en bordure du bois de Vincennes et en Bord de Marne)

- **Superficie** : 681 hectares
- **Nombre d'habitants** : 63 012
- **Densité de population** : 9 253 habitants /km²
- **Infrastructures de transport** : autoroutes A4 et A86, RERA (RATP), RERE (SNCF, gare Nogent-Le Perreux), proximité d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle.

La Population :

(comparables sur les 2 communes)

- Nombre d'habitants quasi identique
- Augmentation substantielle entre les deux derniers recensements : **+ 5,6 % au Perreux, +11,7 % à Nogent**
- **Une population jeune**, le nombre de personnes de plus de 60 ans étant inférieur à la moyenne nationale (21,3 %).

2/ Les élus

Les élus communautaires (Le bureau)

- Jacques J.P MARTIN Président
- Gilles CARREZ 1^{er} Vice-président
- Loïck NICOLAS 2^{ème} Vice-président délégué aux équipements sociaux, culturels et sportifs, l'intercommunalité de projets et de programmes culturels et les relations avec les associations.
- Jean CUVILLIER 3^{ème} Vice-président délégué à l'assainissement et eaux pluviales, l'environnement, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers, la voirie et signalisation lumineuse tricolore, les transports, les cimetières et des bâtiments.
- Florence HOUDOT 4^{ème} Vice présidente déléguée aux finances, administration générale et ressources humaines.
- Alain DEGRASSAT 5^{ème} Vice-président délégué au développement économique, développement touristique et emploi.
- Jean-René FONTAINE Membre du bureau délégué habitat et du programme local de l'habitat.
- Pierre CARTIGNY Membre du bureau délégué aux relations entre la communauté d'agglomération et ses communes membres.



Jacques J.P MARTIN
Président



Gilles CARREZ
1^{er} Vice-président



Loïck NICOLAS
2^{ème}
Vice-président



Jean CUVILLIER
3^{ème}
Vice-président



Florence HOUDOT
4^{ème}
Vice-président



Alain DEGRASSAT
5^{ème}
Vice-président



Jean-René
FONTAINE
Membre



Pierre CARTIGNY
Membre

Les élus communautaires (Les délégués)

- Thérèse-Marie THOME Déléguée communautaire Nogent
- Audrey REBUT Déléguée communautaire Le Perreux
- Chantal CANALES Déléguée communautaire Le Perreux
- François CABAL Délégué communautaire Le Perreux
- Émilie VASQUEZ Déléguée communautaire Le Perreux
- Catherine MATRUCHOT Déléguée communautaire Nogent
- Jean-Jacques PASTERNAK Déléguée communautaire Nogent
- Roland PEYLET Déléguée communautaire Le Perreux (minorité municipale)
- William GEIB Déléguée communautaire Nogent (minorité municipale)
- Estelle DEBAECKER Déléguée communautaire Nogent



Thérèse-Marie
THOME
Déléguée



Audrey REBUT
Déléguée



Chantal CANALES
Déléguée



François CABAL
Délégué



Emilie VASQUEZ
Déléguée



Catherine
MATRUCHOT
Déléguée



Jean-Jacques
PASTERNAK
Délégué



Roland PEYLET
Délégué



William GEIB
Délégué



Estelle
DEBAECKER
Déléguée

3/ Compétences communautaires

Compétences obligatoires :

- > **Le développement économique** : aide à l'emploi, soutien à l'activité économique, et à l'activité touristique.
- > **Aménagement de l'espace communautaire** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- > **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, amélioration du bâti.
- > **Le développement urbain et l'insertion sociale** : soutien d'actions comme les cours d'alphabétisation, le Centre de Planification familiale, la Mission Locale et de nombreux partenariats associatifs.

Compétences optionnelles :

- > **Voierie d'intérêt communautaire** : gérer les axes de façon homogène tant sur le plan technique qu'esthétique
- > **L'assainissement** : remplacement, création ou réhabilitation des réseaux d'assainissement.
- > **Équipements sportifs et culturels** : maison de la Marne, Île des loups.

Compétences facultatives :

- > **Environnement, cadre de vie, ordures ménagères** : collecte et traitement des déchets, valorisation de la Marne
- > **Opérations d'aménagement urbain** : ex aménagement du pont de Mulhouse dit des « 2 portes »
- > **Signalisation lumineuse tricolore**
- > **L'aménagement et l'entretien des cimetières.**
- > **Sécurité Incendie** : prise en charge du versement du contingent incendie au service départemental de l'incendie et du secours.



1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1.1. SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le soutien à l'activité économique se fait au travers de plusieurs actions :

1.1.1. Soutien financier et matériel aux associations de développement économique local :

◆ Vivre et Entreprendre, association réunissant les chefs d'entreprises du territoire. V&E a également une intervention sur la ville de Fontenay sous Bois qui n'a pas d'association de chefs d'entreprises.

◆ Associations (voir encadré ci-contre)

◆ La plate forme d'initiative locale (Est Val de Marne Initiative). Fin juin 2011, Est Val de Marne Initiative, Centre Est Val de Marne Initiative et Val de Marne Actif Pour l'Initiative, trois plateformes d'initiative locale affiliées au réseau France Initiative, ont fusionné. L'ensemble fusionné, réuni au sein de Val de Marne Actif Pour l'Initiative, (VMAPI) a donné naissance à l'un des principaux acteurs de l'appui à l'initiative économique sur le département pour la création et le reprise d'entreprises avec pour 2011 :

- une centaine de prêts d'honneur
- plus de 100 prêts NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise) : Prêts à taux zéro jusqu'à 10.000 €, réservés aux demandeurs d'emplois, bénéficiaires des minima sociaux, seniors, jeunes,...
- près de 90 garanties d'emprunt bancaire (chacune pouvant couvrir de 50% à 70% du prêt bancaire professionnel mobilisé par les porteurs de projet) dont une garantie spécifique à l'attention des femmes
- une douzaine de financements spécifiques au bénéfice de structures de l'économie sociale et solidaire

soit, au total, **300 à 500 emplois créés ou consolidés par an.**

1.1.2. Organisation de manifestations à destination des commerçants et des entreprises :

LES ECO DÉFIS :

L'objectif de l'opération était double :

- Valoriser les commerçants et artisans volontaires qui agissent concrètement en faveur de l'environnement.
- Soutenir le tissu commercial et artisanal de proximité.

La COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE a signé en 2011 une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris val de Marne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne. 130 commerçants et artisans étaient engagés dans la labellisation « Eco Défis ». Le choix des défis relevés, par ordre d'importance décroissante, concerne : l'énergie, les emballages, les déchets, les Eco-produits, l'eau et les transports.



Les éco défis

Une phase d'accompagnement et de conseils a permis de mettre en place des outils personnalisés (guide des Ecos Défis, kit de communication) de suivi des actions et de constitution d'un dossier de labellisation.

L'opération Eco Défis commencée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération fin 2010 s'est terminée en avril 2011 avec la remise des labels le mercredi 27 avril aux commerçants et artisans participants du Perreux et de Nogent.

LE FORUM DE L'ALTERNANCE : (voir ci-contre)

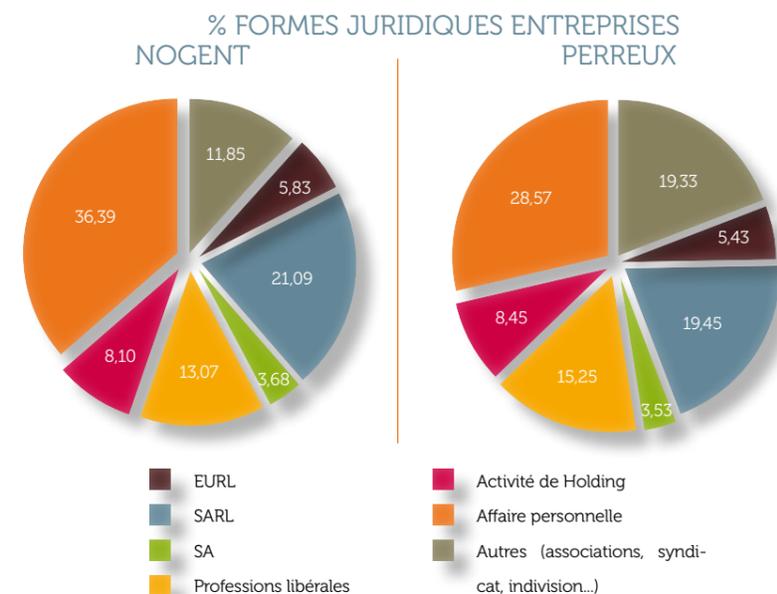
1.2. L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

Sur un total de 6267 formes juridiques immatriculées sur le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE, la majorité concerne « l'affaire personnelle » avec :

- 3574 immatriculations sur Nogent dont 1021 affaires personnelles (comprenant principalement les auto-entrepreneurs)
- 2693 sur le Perreux dont 980 affaires personnelles (comprenant principalement les auto-entrepreneurs).

Le nombre de créations d'entreprises sur le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE a été en 2011 de 422 (toutes formes juridiques confondues) avec :

• **208 créations sur Nogent** • **214 créations sur le Perreux**



Le Forum de l'alternance

Conjointement avec la mission locale des bords de Marne et la maison de l'emploi et des entreprises des bords de Marne, la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE a organisé un forum de l'alternance, jeudi 15 septembre 2011 au Centre Des Bords de Marne du Perreux avec à l'ordre du jour la présentation des contrats de professionnalisation et d'apprentissage aux entreprises et au public jeune et moins jeune du territoire.

Thème : L'ALTERNANCE AUJOURD'HUI, UNE ALTERNATIVE A LA PROBLÉMATIQUE DE RECRUTEMENT

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Pôle Emploi, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), les Organismes Public Collecteurs Agréés, des proviseurs (OPCA), des partenaires sociaux étaient présents comme intervenants ou personnes qualifiées.

A l'issue des exposés de présentation de l'offre d'alternance un échange avec le public sous forme de questions réponses a eu lieu. Un questionnaire « alternance mode d'emploi a été remis » aux entreprises présentes afin de recueillir leurs éventuels besoins en recrutement.



« ALTERNANCE MODE D'EMPLOI
Jeudi 15 septembre 2011



Des associations de commerçants de Nogent et du Perreux

agissent pour la promotion du commerce local en réalisant diverses animations au cours de l'année dont certaines en lien avec l'office du tourisme (par ex, braderies des commerçants, Noël en cadeaux au Perreux, sonorisation pour les fêtes de fin d'année, quinzième commerciale à Nogent...).



Le nombre de liquidations judiciaires d'entreprises sur le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE a été en 2011 de 57 (toutes formes juridiques confondues) avec :

- 30 liquidations sur Nogent
- 27 liquidations sur le Perreux

Le nombre d'entreprises assujetties à la Contribution sur la Valeur Ajoutée (CVAE) en 2011 (celles dont le chiffre d'affaire est supérieur à 152 500 €) sur le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE est de 929 avec :

- 511 sur Nogent
- 418 sur le Perreux

Concernant la CVAE, (voir graphique ci-contre) les entreprises dont le chiffre d'affaire est compris entre 152 500 € et 500 000 € bénéficient d'un dégrèvement total de la cotisation qui est compensée par l'Etat. Sur le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE cela concerne 359 entreprises dont :

- 190 sur Nogent
- 169 sur le Perreux

En synthèse :

Nous avons sur le bilan 2011, 22 sociétés présentes en dominants Contribution Economique Territoriale (à la fois en Contribution Foncière des Entreprises et en CVAE) avec :

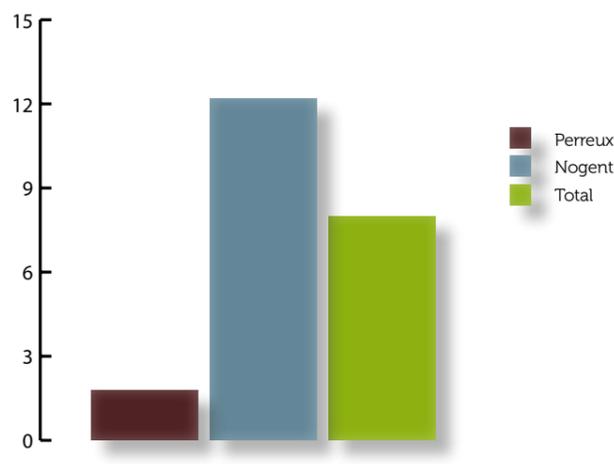
- 10 sociétés sur Nogent
- 12 sociétés sur le Perreux

L'analyse faite à partir des bases des sociétés dominants entre 2010 et 2011 montre une augmentation substantielle des recettes fiscales sur le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE de 9.41 % avec :

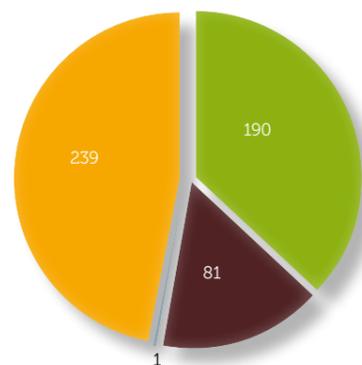
- + 13.88% sur Nogent
- + 2.95 % sur le Perreux

Nota : Le taux d'imposition CFE de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE est de 30.02 %, taux inchangé depuis la création de la CFE en 2010. La valeur des bases minimales est de 1806 €, également inchangé entre 2010 et 2011.

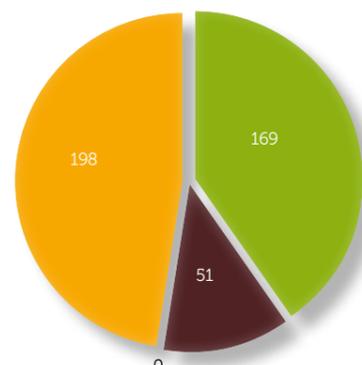
% VARIATIONS DOMINANTS 2010/2011



ANALYSE CVAE 2011 NOGENT



ANALYSE CVAE 2011 PERREUX



- Nombre d'entreprises non dégrévées
- Nombre d'entreprises exonérées non compensées
- Nombre d'entreprises partiellement dégrévées
- Nombre d'entreprises totalement dégrévées



2. LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2.1.1. La taxe de séjour :

Le conseil communautaire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE a pris la décision de mettre en place en 2011 une taxe de séjour pour les établissements hôteliers classés au moins 2 étoiles et pour le port de Nogent sur Marne.

2.1.2. Le passeur de rives :

Le « passeur de rives » proposé entre les rives de la Marne de Nogent et Champigny recoupe trois objectifs :

- Un objectif de développement territorial : il permet de créer un lien social fort entre les deux rives d'un cours d'eau, entre deux territoires très proches et pourtant coupés par la Marne.
- Un objectif de dynamisation sociale : pour les personnes qui l'empruntent (usagers des équipements situés sur chaque rive, touristes, personnes âgées, enfants, etc.) mais aussi, bien sûr, pour les salariés en parcours d'insertion au sein de l'association « Au Fil de l'Eau ».
- Un objectif de dimension durable du projet par la proposition d'un moyen de transport alternatif peu consommateur d'énergie et respectueux du site fluvial.

Le fonctionnement du « passeur de rives » se fait dans le cadre d'un chantier d'insertion sous la responsabilité de l'association « Au Fil de l'Eau ».



Les personnes retenues suivent une formation spécifique leur permettant d'exercer dans les meilleures conditions leur travail.

Cette activité est subventionnée par le Conseil Général du Val de Marne. Son exploitation se fait dans le cadre d'une convention quadripartite réunissant la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE, la ville de Champigny, le Conseil Général et la société Fayolle en charge de la gestion du port.

En 2011 cette activité s'est déroulée du samedi 7 mai au dimanche 02 Octobre 2011 tous les samedis et dimanches de 13h à 20h, soit un total de 308 heures de navigation.

• La fréquentation du Passeur de Rives

L'accueil du public se fait entre le square Tino Rossi (côté Nogent) et la promenade de Polangis (côté Champigny), avec passage à la demande, toutes les 10 minutes en moyenne.

	2008	2009	2010	2011
Adultes	4543	4774	5665	5267
Jeunes	1159	1087	1437	1378
TOTAL	5702	5861	7102	6645

La fréquentation du Passeur de Rives de Nogent Champigny, après une forte progression en 2010 a légèrement baissé en 2011 (de 6%), à 6 645 passagers et 10 492 passages.

Le colloque historique des Bords de Marne



La 10^e édition du colloque historique annuel des bords de Marne s'est tenue le samedi 24 octobre 2011 à la Scène Watteau, à Nogent. Les archives municipales de Nogent et du Perreux-sur-Marne, coorganisatrices du colloque dans le cadre de la Communauté d'Agglomération, ont décidé cette année de s'intéresser à la Première guerre mondiale. Il a été jugé pertinent de ne pas envisager ce sujet d'histoire militaire sous l'angle étroit de l'histoire événementielle, largement enseignée, mais plutôt d'accorder une large part à des thématiques inédites et porteuses, étudiées par une nouvelle génération de chercheurs.

Ce choix justifie le titre donné à ce colloque : *La Grande Guerre, 1914-1918, nouveaux regards*.

Dirigés par Christophe Prochasson, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, les communications et les débats ont porté sur les mutineries, le couple, la lecture au front, le camouflage et les chevaux pendant la Première guerre mondiale. La situation des ressortissants allemands en France pendant la guerre et les représentations artistiques de la Grande Guerre ont également été l'objet d'une intervention. Les discussions ont été suivies par soixante-dix auditeurs et participants environ.

À cette occasion, les actes du colloque de septembre 2010 consacré à Paris et ses banlieues de 1789 à nos jours ont été remis aux participants et diffusés plus largement auprès du public, des bibliothèques et universités.





2.1.3. Bilan 2011 du projet « île des Loups » :

La Communauté d'Agglomération a lancé en 2011 une étude sur la protection et la mise en valeur de l'île des Loups, située entre les communes de Nogent et du Perreux. Cette étude porte sur plusieurs points :

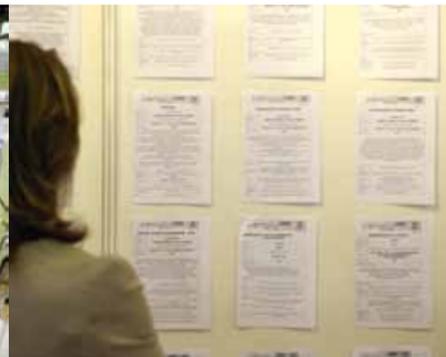
- amélioration et mise en conformité de l'assainissement des eaux usées de l'île ;
- renaturation et restructuration des berges de l'île, largement dégradées par l'érosion due au batillage, à l'action des ragondins et aux crues de la Marne ;
- création d'un sentier pédagogique et aménagement d'un centre d'interprétation de la biodiversité de la Marne sur les terrains dont la Ville de Nogent est propriétaire sur l'île des Loups.

La Communauté d'Agglomération a confié la réalisation de cette étude à l'association « Au Fil de l'Eau », qui a commencé ses travaux au mois d'août 2011. Les conclusions définitives seront remises au début de l'année 2012. Cette étude doit déboucher sur des travaux qui pourraient être réalisés au cours du second semestre 2012.

3. AIDE À L'EMPLOI

3.1. LE CARREFOUR DE L'EMPLOI

La 15^{ème} édition du Carrefour de l'Emploi s'est tenue le 29 septembre 2011 au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne et a réuni près de 3000 visiteurs.



Le carrefour de l'emploi 2011 a porté une attention particulière sur :

- ◆ Les métiers des services à la personne, de la propreté et les services associés
- ◆ La promotion de l'alternance

Des conférences, animées par des professionnels institutionnels ou issus du monde de l'entreprise étaient organisées pendant cette journée dédiée à l'emploi :

- ◆ La formation professionnelle
- ◆ La création d'entreprise
- ◆ La validation des acquis et de l'expérience (VAE)
- ◆ Les métiers en tension qui recrutent en alternance
- ◆ L'optimisation de sa recherche d'emploi.

Le Carrefour de l'emploi a accueilli en 2011 **89 exposants** (+18% par rapport à 2010) répartis en 5 pôles :

- ◆ Le Recrutement - 53 exposants :
- ◆ La Formation - 14 exposants
- ◆ La Création d'entreprise - 5 exposants
- ◆ Le village clubs d'entreprises - 5 exposants
- ◆ L'accompagnement - 12 exposants

Bilan des exposants

- ◆ Nombre de postes proposés sur le Carrefour : **595**
- Nombre de CDI : 265
- Nombre de CDD : 97
- Nombre de postes en alternance : **218**
- Nombre de stages proposés : 15
- ◆ 67 offres de formation
- ◆ Nombre de postes proposés dans le 94 : **287**
- ◆ Nombre de personnes reçues sur les stands : **5467**
- ◆ Nombre de candidatures repérées : **1304**
- ◆ Nombre de RDV ultérieurs fixés lors du Carrefour : **370**



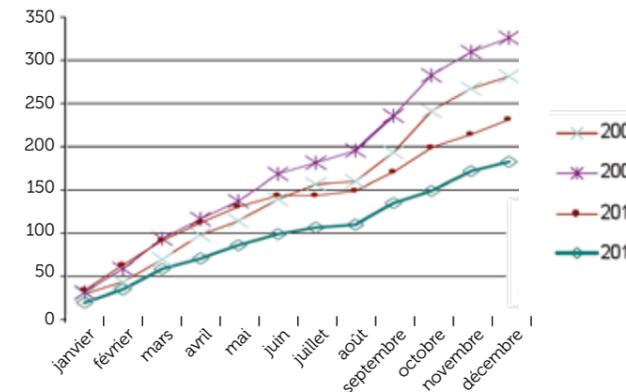
3.2. LE SERVICE EMPLOI

Le GREP (Groupe Recherche d'Emploi) reçoit et accueille principalement les demandeurs d'emploi de Nogent et du Perreux :

- ◆ Le nombre d'entrées cumulées est en baisse en 2011 par rapport à 2010 de 21 % :

2009	2010	2011
326	232	183

ÉVOLUTION DES ENTRÉES



Par ailleurs, le GREP réalise des animations d'ateliers pour un total de 336 participants en 2011 :

- D'initiation aux logiciels, word, excel et internet (**172 participants**)
- D'anglais (**164 participants**)

3.3. MISSION LOCALE DES BORDS DE MARNE

La mission est une structure associative intercommunale qui intervient en cotraitance de Pôle Emploi sur l'emploi et la formation des jeunes de 16 à 25 ans.

Ville	Population 16/25 ans	Population 16/25 ans active	Jeunes venus à la Mission Locale en 2011	Taux de pénétration*
Nogent-sur-Marne	3272	1414	253	17,9 %
Le Perreux-sur-Marne	3935	1746	344	19,7 %
TOTAL	7 207	3 160	597	18,9 %

* Calcul du taux de pénétration = Jeunes venus / Population jeune active x 100

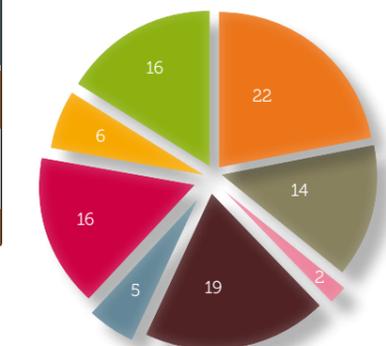
(Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne regroupées sous la forme de Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne) = 18,9 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES JEUNES SUIVIS ENTRE 2006 ET 2011

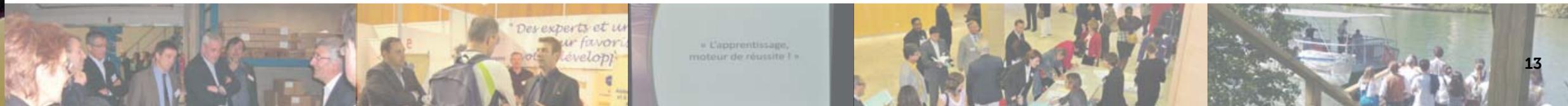
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nogent-sur-Marne	282	295	286	298	274	253
Le Perreux-sur-Marne	351	357	378	368	363	344
TOTAL	925	952	1 000	1 036	989	939



OPTION DÉCLARÉE DES PRIMOS EN 2011



- Amis
- CIO/Education Nationale/ Centre de formation
- Démarche personnelle
- Partenaires sociaux
- Famille
- Pôle emploi
- Autre (Administration, armée, collectivité locale, entreprise)
- Non communiqué



En 2011 nous avons les données statistiques suivantes :

- 156 entreprises travaillent en collaboration avec notre Mission Locale.
- 178 offres d'emplois ont été collectées dans le cadre de la prospection entreprise réalisée une fois par semaine par notre Service Emploi.
- 809 mises en relation ont été réalisées au cours de l'année 2011
- 866 jeunes ont travaillé au cours de l'année 2011 (tous types de contrats confondus). 54 % des contrats de travail sont signés par des femmes
- 45 % occupent un emploi durable au sens de Parcours 3 (CDD de +6 mois, CDI)
- 467 Jeunes en Formation.

3.4. LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES (MDEE)

L'année 2011 a marqué le démarrage du travail dans le cadre du nouveau conventionnement pour une période de 4 ans négociée avec les services de l'Etat.

Le budget associé s'équilibre sur la péréquation 70/30 entre le financement Etat et collectivités (80/20 pour le cahier des charges précédent sur la période 2006/2010). Pour mémoire la MDEE a ainsi restitué à la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE en 2011 pour l'exercice 2010 la somme de 5070 €. Le même principe de fonctionnement sera établi en 2012 pour l'exercice 2011 suite à l'arrêté des comptes.

La mise en œuvre opérationnelle se fait dans le cadre d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs suivant 4 axes de travail inscrits dans le nouveau cahier des charges national des maisons de l'emploi :

- Analyser le territoire
- Anticiper les mutations économiques
- Soutenir l'emploi local
- Favoriser l'accès à l'emploi

Les points forts des actions conduites en 2011 ont été :

- ◆ La fonction Observatoire et Diagnostic Territorial en s'appuyant sur l'outil d'analyse de l'emploi et des entreprises développé avec la société Vigworld.
- ◆ La mise en place et le développement de REFLEXE RH cofinancé par la DIRECCTE et le Conseil Général. Sur cette action de proximité auprès des PME et de leurs salariés la MDEE a travaillé en partenariat sous convention avec la maison de l'emploi de Maisons Alfort, Charenton Saint Maurice.
- ◆ Le soutien à la filière des Services à la Personne.
- ◆ Le Projet MDE & Développement Durable réalisé conjointement avec l'ADEME régionale, la CERC et Alliance Ville Emploi sur le thème du BTP et des écos-activités pour la construction.
- ◆ La mise en œuvre du Point Accueil Création Entreprise (PACE) avec une antenne à Villiers au sein de l'espace emploi (ESCALE) et une antenne à Champigny au sein de la mission locale des bords de Marne.
- ◆ Les projets thématiques sur la prévention et la lutte contre les freins à l'embauche, notamment l'illettrisme et la mobilité géographique.
- ◆ La lutte contre la discrimination.
- ◆ L'élaboration d'une stratégie de communication permettant à la MDEE d'être visible et reconnue sur le territoire par l'ensemble des acteurs économiques (refonte du site Internet...).



LE SECOND PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2009-2014 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 21 DÉCEMBRE 2009.

1. LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)



1.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PLH 2009-2014

Les grandes orientations stratégiques développées dans le programme d'actions sont les suivantes :

- Pérenniser et diversifier l'offre neuve d'habitat
- Améliorer et valoriser les différents segments du parc de logements existants
- Valoriser la qualité résidentielle du territoire dans une perspective de développement durable
- Proposer une gamme de réponses adaptées aux besoins spécifiques

Les orientations du Programme Local de l'Habitat Communautaire s'inscrivent en cohérence avec les ambitions du territoire communautaire en matière de qualité urbaine et de développement résidentiel maîtrisé.

Des constats ont été effectués à cette occasion : la fonction résidentielle des deux communes a tendance à s'accroître, et la construction a tendance à diminuer.

Dans le PLH, la Communauté d'Agglomération s'engage avec les communes à poursuivre l'effort pour développer le parc de logements sociaux.

La mixité de l'habitat sera encouragée par la construction de logements en accession à la propriété, en passant par les différents types de logements conventionnés publics ou privés afin de favoriser le parcours résidentiel sur l'ensemble du territoire.

La Communauté d'Agglomération et les communes souhaitent poursuivre leurs initiatives et encourager l'intervention des opérateurs pour réhabiliter le parc locatif privé.

La connaissance et l'amélioration de la performance énergétique du parc de logements

Pour développer l'offre de logements sont prévues :

- Des opérations ponctuelles de réhabilitation de logements du parc privé ancien, avec des interventions conjointes bailleurs sociaux associations, et des opérations mixtes en construction neuve, mêlant différents types de financement et permettant de répartir le poids de la charge foncière.
- Des objectifs ambitieux fixés en matière de construction neuve représentant environ 300 logements neufs par an (Soit 150 logements par commune), avec une place importante accordée à l'habitat collectif.
- L'objectif de production de logement locatif social estimé à environ 930 logements sur une durée de 6 ans, soit en moyenne 155 logements par an.





sont amenées également à devenir des thèmes essentiels de l'habitat en lien avec les lois du Grenelle de l'environnement.

1.2. MISE EN ŒUVRE DU PLH

La volonté des élus du Conseil Communautaire de construire ensemble une politique de l'habitat éclairée et équilibrée s'est particulièrement exprimée à travers le Plan Local de l'Habitat approuvé pour la période 2009/2014.

Il s'agit d'un ambitieux programme d'actions soutenu financièrement par la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE en matière d'offres nouvelles de logement tant dans le domaine locatif aidé que dans le parc privé.

1.2.1. Sur le parc locatif aidé :

Dans le respect de la loi SRU fixant à hauteur de 20 % le quota de logements sociaux, le PLH communautaire prévoit la production de 930 logements locatifs aidés sur une durée de 6 ans.

La réalisation de cet objectif se décline autour d'une production neuve à hauteur de 60%, soit 558 logements, et d'une intervention sur le parc existant à hauteur de 40 %, soit 372 logements.

Pour ce faire, un partenariat actif avec les bailleurs sociaux et les promoteurs s'est instauré.

Ainsi, en matière de constructions neuves et au-delà des réalisations menées par les bailleurs sociaux (55 logements en cours) les promoteurs privés s'engagent à présent dans la réalisation d'opérations mixtes (financement social et privé) avec une production escomptée de 275 logements conventionnés à l'horizon 2013.

En ce qui concerne les interventions sur le parc existant, et au-delà des opérations ponctuelles d'acquisition/réhabilitation menées notamment par Habitat et Humanisme, SNL PROLOGUES (5 logements) et au titre du Programme Social Thématique (11 logements) il est à souligner l'engagement de VALOPHIS HABITAT sur l'acquisition de 108 logements.

Ce résultat trouve sa source dans l'exploitation systématique des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) en relation étroite avec les services d'urbanisme des communes et les rapports privilégiés avec les bailleurs sociaux.

Enfin, il est à noter les actions en faveur des populations spécifiques, la réalisation d'une maison médicalisée, résidence de la Cascade, de 81 lits et deux résidences pour jeunes travailleurs actuellement en cours de construction.

En cours :

- Sur les opérations de conventionnement et d'acquisition conventionnement

Une perspective de 97 logements supplémentaires issus du parc existant.

- Sur les opérations d'acquisition amélioration

Pour 2012 une production supplémentaire pratiquement acquise de 114 logements locatifs par mobilisation du parc existant.

- Sur les résidences pour jeunes travailleurs

A l'horizon 2013, une production de résidences pour jeunes travailleurs assurée de 143 logements.

- Production de logements sociaux sur les opérations mixtes programmées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

275 logements sociaux à court ou moyen terme.

- Création de logements sociaux sur le collectif et en diffus sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

Projet de production de 67 logements.

1.2.2. Sur le parc privé :

Les dispositions du PLH sur la durée totale sont de 1 800 constructions neuves dont 65 % de logements libres (1170 logements), 5 % en accession aidée à la propriété (90 logements), les 30 % restant (540 logements) constituant la part du logement locatif aidé.

Les permis de construire délivrés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération annoncent une production à terme de 928 logements qui se décomposent comme suit :

- Sur la commune du Perreux

Au total 346 logements.

- Sur la commune de Nogent

Au total 582 logements.

1.2.3. Sur le financement :

Pour soutenir sa politique de l'habitat, la Communauté d'Agglomération dispose du prélèvement annuel sur les ressources fiscales issu des dispositions de l'article 55 de la loi de la Solidarité et Renouvellement Urbain.



1. LES COURS DE MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE (IPTR)

L'association Institut de Promotion des Travailleurs (IPTR) dispense des cours d'alphabétisation. Ces cours sont dispensés en vue de faciliter l'intégration sociale des stagiaires d'origine étrangère en France.

IPTR accueille 16 stagiaires par cours. Les cours sont dispensés sur une année scolaire. Il y a 3 groupes par semaine soit une moyenne d'accueil de 48 personnes par semaine qui suivent le cursus annuel de formation. Le public est composé de 50 % Perreuxiens et 50 % Nogentais.

Les stagiaires viennent pour améliorer leur niveau de Français. Le travail se fait sur les 4 niveaux de compétences :

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression orale
- expression écrite

◆ Le but des cours :

- Amener les personnes à un niveau suffisant pour trouver un emploi
- Avoir le niveau requis pour les stages de pôle emploi
- Suivre la scolarité de leurs enfants
- S'intégrer en France et apprendre notre culture

Les stagiaires sont envoyés par Pôle Emploi, les assistantes sociales, les mairies, la documentation diffusée dans les lieux sociaux et le « bouche à oreilles ».

Les personnes viennent de différents pays. En 2011 nous avons la répartition suivante :

Japon(2) Pologne(5) Tunis(1) Brésil(3) Bulgarie(2) Maroc(1)
Ukraine(3) Colombie(2) Algérie(1) Russie(4) Etats-Unis(2) Chine(1)
Moldavie(6) cap vert(4) Inde(2) Sri Lanka (1) Laos (1) Cambodge (1)
Philippines (1) Argentine (1) Roumanie(2)

2. LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

Voir encadré ci-contre.

Pour Information, l'expérience nouvelle pour l'année 2011 a été de recevoir des jeunes adultes handicapés à la demande de l'institution «IMPRO» du Perreux sur Marne. Echanges qui se sont avérés très enrichissants pour les jeunes et l'équipe du CPEF.



Tremplin jeune et CPEF

Activité 2011 du Centre de Planification et d'Éducation Familiale

Au cours de l'année 2011, l'activité du centre de Planification et d'Éducation Familiale a permis :

- De recevoir **1165** personnes en consultations médicales réparties comme suit :
 - **155** mineures
 - **420** personnes ayant entre 18 et 24 ans
 - **590** personnes ayant plus de 25 ans
- De suivre 68 grossesses.

Les conseillers conjugaux et familiaux ont eu **171** entretiens et l'infirmière a eu **485** entretiens.

Comme chaque année le Centre de Planification est intervenu en milieu scolaire sur les villes de Nogent, Bry et Le Perreux pour aborder les thèmes relatifs à la vie relationnelle, affective, sexuelle et familiale. Au total le centre a rencontré **389** collégiens, **202** lycéens et **27** jeunes adultes handicapés :

- 14 séances dans les collèges
- 6 séances dans les lycées
- 6 séances dans le centre pour des lycéens et des jeunes adultes handicapés.

3. AUTRES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

3.1. TREMPLIN JEUNES

Tremplin Jeunes a pour objet la gestion, l'administration, la coordination et la mise en place d'actions notamment dans les domaines de l'éducation, du loisir et de la prévention en faveur des jeunes de moins de 25 ans et de leurs familles.

L'association intervient préférentiellement en milieu scolaire, notamment dans le cadre des Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ce qui lui permet de pouvoir potentiellement s'adresser à l'ensemble des élèves des établissements scolaires primaires et secondaires.

L'Association bénéficie de l'agrément Jeunesse Education Populaire qui est un label de qualité soumis à des conditions législatives et réglementaires strictes.

L'Association est également signataire de deux dispositifs nationaux complémentaires :

◆ **le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**. L'accompagnement à la scolarité a pour mission de favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes mais également de renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif au regard de la scolarité de leurs enfants. Le CLAS, dispositif unique de l'accompagnement à la scolarité, s'adresse aux élèves de l'école primaire, des collèges et des lycées. Les actions ont lieu en dehors du temps scolaire.

◆ **Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)**. Les REAAP ont un champ d'intervention généraliste de prévention et d'appui qui concerne les parents d'enfants jusqu'à 18 ans. Les actions mises en réseau visent à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents notamment aux périodes charnières du développement des enfants quand l'exercice de la parentalité peut être mis à l'épreuve.

TABLEAU QUANTITATIF RECAPITULATIF SUR 2011

INTITULE DES ACTIONS	NOMBRE DE PARENTS OU D'ENFANTS CONCERNES
Accompagnement à la scolarité	160 enfants de la maternelle à la seconde et leurs parents
Entretiens individuels ou familiaux Adultes	160 personnes (501 entretiens)
Lire et faire lire	400 enfants du CP au CM2
Entretiens individuels jeunes	57 jeunes (223 entretiens)
Action d'aide à l'intégration des publics migrants	80 familles (parents et enfants)
Groupe de parole de Jeunes	150 jeunes
Groupe de parole de parents	6 à 12 parents par soirée
Découverte du monde judiciaire	76 élèves de 4 ^{ème} et d'une CLA
Prévention et socialisation	504 élèves de la 6 ^{ème} à la 4 ^{ème}
Insertion sociale et éducation des jeunes par le sport	350 jeunes

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Le CIDFF assure des missions d'accueil d'information, d'aide à l'orientation et d'accompagnement dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial.

Les permanences du CIDFF sont assurées les lundis, mardis et jeudis. Elles permettent l'accueil en un lieu unique des habitants de Nogent, du Perreux et des environs. Ce public est essentiellement envoyé par les mairies, les assistantes sociales, PMI et accessoirement les médias.

En 2011, cette permanence a traité plus de 500 dossiers (public principalement reçu : Nogent, Le Perreux et Bry).

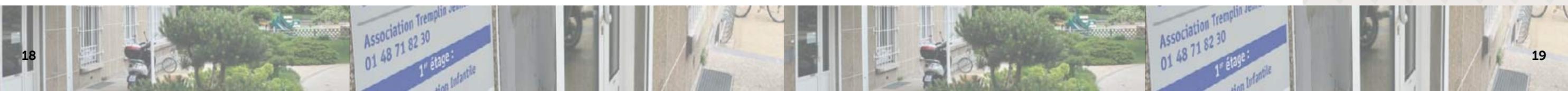
Force est de constater que la demande juridique est de plus en plus complexe et multiple (un entretien nécessite de plus en plus de temps et de recherche juridique). Le rôle de cette permanence est de permettre l'accès aux informations juridiques sur les droits et procédures.

Les motifs de consultation sont toujours par ordre quantitatif décroissant :

- ◆ Droit de la famille (divorces, autorité parentale, pension alimentaire....)
- ◆ Droit du travail
- ◆ Aides aux procédures juridictionnelles
- ◆ Droit locatif
- ◆ Droit des successions
- ◆ Droit des étrangers.

Le CIDFF dans le cadre du schéma départemental d'aide aux victimes est intervenu pour 18 victimes. C'est un public essentiellement féminin :

- ◆ Violences conjugales en hausse
- ◆ Harcèlement moral au travail
- ◆ Droit médical
- ◆ Accident de la circulation



1. CRÉATION D'ITINÉRAIRES DE CIRCULATIONS DOUCES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

◆ L'aménagement des circulations douces de Nogent

La communauté d'agglomération a en charge l'aménagement des circulations douces sur le territoire communautaire.

A ce titre, l'aménagement des circulations douces de Nogent a fait l'objet d'un contrat réseau vert avec le conseil régional. Ce contrat prévoit l'aménagement de circulations douces en 3 tranches entre le bois de Vincennes et la limite communale avec le Perreux.

Le première tranche, relative au l'aménagement de l'avenue Smith Champion, Val de Beauté est en cours d'achèvement.

Au cours de l'année 2011, le marché de travaux pour la deuxième tranche, comprise entre le port à l'est et la Marne à l'ouest a été engagé.

Ces travaux, prévus pour une durée de 1 an, sont répartis en trois phases :

- l'aménagement des terrasses devant le stade sous la lune
- l'aménagement du square Tino Rossi et de la promenade Siegburg,
- l'aménagement de la promenade Ile de Beauté du stade jusqu'à la Marne.

Montant du marché de travaux : 3 238 532,63 € TTC

Financement : conseil régional 560 449 €

◆ L'aménagement des bords de Marne du Perreux

Dans la continuité des aménagements de circulations douces réalisés sur la commune de Nogent, des études ont été réalisées en 2003 pour le réaménagement des promenades hautes et basses sur les quatre kilomètres de linéaires de berges de la Marne au Perreux.

Depuis la réalisation de l'avant-projet, la réglementation en matière d'environnement a évolué, et le projet est désormais soumis à autorisation de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE-IF), et à enquête publique.

En mars 2011, le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des circulations douces du Perreux a été conclu avec un bureau d'études. Son contrat inclut la rédaction et le suivi des dossiers d'études d'impact et de loi sur l'eau, ainsi que l'actualisation du projet d'aménagement existant afin de tenir compte du nouveau dispositif réglementaire issu du grenelle de l'environnement.

Montant du marché de Maîtrise d'œuvre : 396 000 € HT

Montant estimé de l'étude d'impact : 53 000 € HT



Septembre 2011



Décembre 2011



2. AMÉNAGEMENT DU PÔLE MULTIMODAL GARE RER E NOGENT-LE PERREUX

◆ Pôle multimodal de la gare RER E

L'aménagement du pôle multimodal de la gare RER E Nogent-Le Perreux est un projet inscrit au plan de déplacement urbain de la région Ile de France qui a fait l'objet d'un contrat de pôle approuvé en 2006.

L'objectif de l'opération était de redistribuer l'espace autour de la gare RER E Nogent-Le Perreux au bénéfice des modes doux et du transport public en réduisant la place actuellement allouée à la circulation motorisée.

Après plusieurs années d'études pour la conception du projet et la sélection de l'entreprise, l'année 2011 a marqué le passage du projet en phase opérationnelle. Ainsi, les travaux ont démarré le 10 janvier 2011 et étaient prévus initialement pour une durée de 15 mois. Le pôle a, en fait, été inauguré le 12 décembre 2011, soit 11 mois après le démarrage des travaux.

Coût de l'opération :	4 600 000,00 € TTC
Dont travaux :	4 204 765,64 € TTC
Financement extérieur :	1 071 000,00 €
Dont	
Région :	456 000,00 €
STIF :	456 000,00 €
Conseil général :	79 500,00 €
Etat :	79 500,00 €

La Communauté d'Agglomération a été désignée comme propriétaire de l'équipement. Elle a donc en charge la gestion de la gare routière nouvellement créée par délégation du Conseil Général.

A ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié du STIF et des transporteurs (RATP et SNCF), coordonne les missions d'entretien et de maintenance de la gare auprès des villes de Nogent et Le Perreux, prend en charge la location des abris voyageurs installés dans le périmètre de la gare.



EN 2011, LES INTERVENTIONS DE L'ENTREPRISE CHARGÉE DE LA MAINTENANCE SONT AU NOMBRE DE 95, SOIT UNE AUGMENTATION DE 12 % PAR RAPPORT À 2010.

	Nogent		Evolution	Le Perreux		Evolution	Total		
	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
Défaut de fonctionnement	37	27	-27%	22	23	5%	Défaut de fonctionnement	59	50
Accidents	3	12	300%	11	7	-36%	Accidents	14	19
Vandalismes	2	6	200%	4	17	325%	Vandalismes	6	23
Météo	4	3	-25%	2	0	-100%	Météo	6	3
Total des interventions	46	48	4%	39	47	21%	Total des interventions	85	95

Cette augmentation sur les deux villes s'explique par une forte hausse des accidents sur la ville de Nogent-sur-Marne, et le vandalisme sur les deux communes.

Les défauts de fonctionnement sont en nette diminution sur la commune de Nogent-sur-Marne. En 2011, une mise en conformité des installations tricolores et lumineuses de tous les carrefours a été réalisée sur la commune de Nogent-sur-Marne. Tous les feux ont été équipés de matériel sonore pour les non voyants.

En 2012 il est prévu de procéder à la mise en conformité des installations tricolores et lumineuses de tous les carrefours sur la commune du Perreux sur Marne. Tous les feux seront équipés de matériel sonore pour les non voyants.



PARMI SES COMPÉTENCES, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE S'OCCUPE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS. L'INCINÉRATION EST DÉLÉGUÉE AU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS URBAINS (SMITDUVM). LE CENTRE D'INCINÉRATION EST EXPLOITÉ PAR CIE NOVERGIE LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SONT EFFECTUÉS PAR UN PRESTATAIRE DE SERVICE : SITA ÎLE DE FRANCE.

1. INDICATEURS TECHNIQUES DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

1.1. LES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis janvier 2006, date de la mise en place du marché de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, aucune modification n'a été mise en œuvre dans l'organisation.

Ainsi les secteurs de collecte des déchets ménagers restent définis comme suit sur le territoire :

- 3 secteurs pour les ordures ménagères
- 2 secteurs pour les journaux magazines emballages
- 5 secteurs pour le verre
- 8 secteurs pour les encombrants
- 5 secteurs pour les déchets végétaux.



1.2. LES DÉCHETS NON MÉNAGERS

Les déchets non ménagers assimilés aux déchets ménagers correspondent à la fraction « ménagère » des déchets professionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les commerçants sont collectés avec les ménages. Les plus gros producteurs sont collectés 3 fois par semaine, comme les producteurs ménagers.

Les très gros producteurs sont incités à passer des contrats privés pour l'élimination de leurs déchets professionnels.

Les déchets d'activités de soins sont éliminés par les établissements de soins eux-mêmes.

Les déchets des marchés alimentaires du Perreux-sur-Marne et de Nogent-sur-Marne sont collectés dès la fin de chaque marché par la société chargée de la collecte qui assure également le nettoyage, dans le cadre du marché global (marchés du Centre de Nogent et du Perreux et marché Leclerc de Nogent, 3 fois par semaine).



1.3. LES TONNAGES COLLECTÉS ET LEUR ÉVOLUTION

Globalement, les tonnages collectés connaissent une forte diminution due, entre autre, à la baisse des ordures ménagères dont **800 tonnes** environ estimées du fait du passage en collecte privée des professionnels.

Le volume des emballages se stabilise et se situe approximativement **au même niveau qu'en 2010**.

La valeur du verre, collecté en porte à porte et en apport volontaire, baisse pour revenir à des tonnages connus en 2009.

La collecte des déchets verts, observée à la baisse en 2010, se stabilise.

L'Eco point intercommunal située 177 rue de Metz au Perreux-sur-Marne enregistre une augmentation des tonnages déposés. Ceci s'explique par le nombre d'administrés fréquentant ce site qui ne cesse de croître.

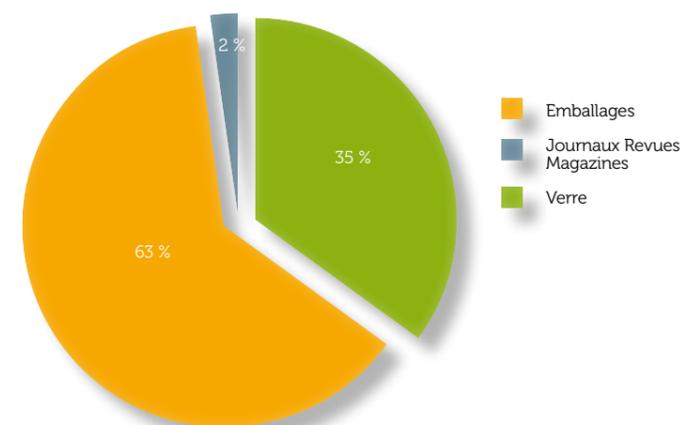
La diminution des apports des services techniques de Nogent sur Marne sur l'Eco Point est due à la mise en place de la récupération des balayures de voirie et des corbeilles de ville vers un autre site. La diminution des apports des services techniques du Perreux sur Marne est due à la modification de leur contrat de propreté urbaine ce qui permet dans l'ensemble un désengorgement pour un accueil plus rapide des administrés.

Les encombrants, tout venant, gravats, végétaux et déchets spéciaux des ménages peuvent également être déposés dans la limite de 2 m³ par mois et par foyer (1 m³ pour les gravats) à l'Eco Point.



Tri sélectif

RÉPARTITION DES FLUX ENTRANT AU CENTRE DE TRI



Évolution prévisible de l'organisation de la collecte

La collecte mise en place depuis 2006 nécessitait un bilan et une réflexion globale qui a été engagée en 2009 avec comme objectif essentiel d'optimiser les services et maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

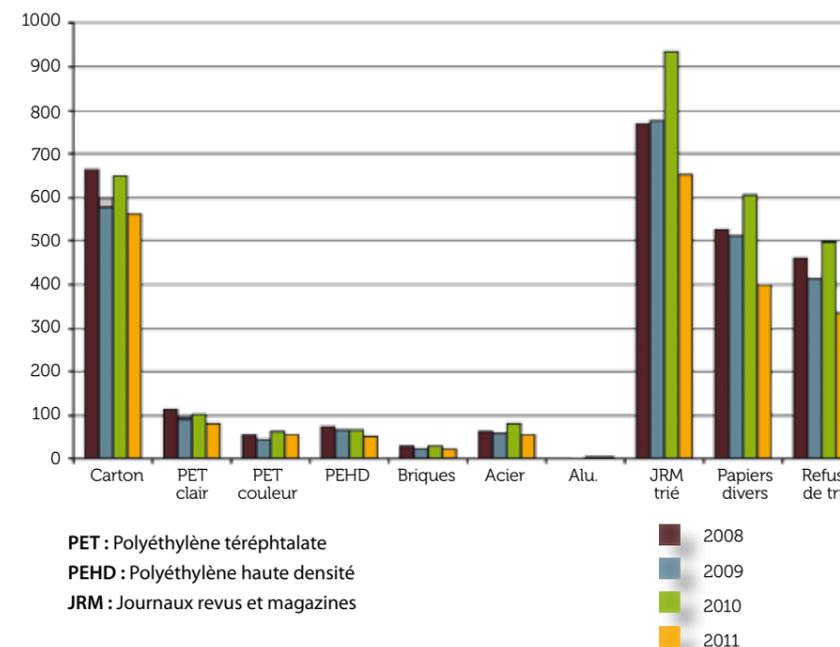
Cette réflexion d'optimisation des coûts s'est poursuivie en 2010. Plusieurs études menées en 2011, permettent une modification de collecte des objets encombrants qui devrait être mise en place au premier trimestre 2012.

En ce qui concerne le traitement, la capacité d'action de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne est limitée dans le cadre de son adhésion au SMITDUVM.

Apport Eco-Point (nombre d'apports)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Apports service technique le Perreux				2847	3047	2817
Apports service technique Nogent				2829	2516	2112
Apports riverains Le Perreux	6477	8920	5611	6090	7129	7833
Apports riverains Nogent			2670	3324	3768	4461
TOTAL	6477	8920	8281	15090	16460	17223

ÉVOLUTION DE 2008 À 2011 DU TRI SÉLECTIF (EN TONNES)



Globalement, les quantités triées ont fortement diminuées (26,86% entre 2010 et 2011), la qualité continue de s'améliorer puisque le refus de tri (16 % du tonnage en 2010) est de 15 % en 2011. Même si ce taux demeure en dessous de la moyenne nationale (20 %), cette diminution prouve la nécessité de poursuivre les campagnes de communication afin de mobiliser les habitants autour de la nécessité d'améliorer le tri sélectif des ménages.

1.4. LES FOURNITURES MISES À DISPOSITION POUR LA GESTION DES DECHETS

En 2011, 1538 conteneurs à déchets ont été fournis, soit en remplacement, soit en dotation nouvelle, pour assurer la collecte des 3 flux (1602 conteneurs en 2010).

En 2011 la communauté d'agglomération a poursuivi la fourniture de composteurs gratuits à la demande des administrées. 40 composteurs ont été livrés en plus cette année. Ainsi depuis 2007, 1200 foyers ont été équipés.

Environ 50 points de collectes en 2011 ont été dotés en sacs plastiques distribués aux foyers ne pouvant accueillir un conteneur au sein de leur propriété.

2. INDICATEURS FINANCIERS

2.1. LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés est financé principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Le taux est de 6,30 % en 2011 pour une recette de 6 304 730,19 €. (6,2 % en 2010).

Ce taux reste relativement faible par rapport aux communes avoisinantes.

◆ LE TRAITEMENT ET LA COLLECTE

Le coût moyen d'incinération entre 2009 et 2010 a très légèrement augmenté de 0,13 %, amenant celui-ci à 111,49 € TTC la tonne.

Il est de 112,83 € TTC la tonne en 2011 soit une légère augmentation de 0,87 % par rapport à 2010.

Si les coûts d'élimination des déchets ménagers ont diminué du fait de la baisse des tonnages, les coûts de collecte sont en augmentation.

En effet, les coûts de collecte évoluent en fonction des coûts des carburants qui ont subi de fortes augmentations ces dernières années.

◆ TABLEAU DE SYNTHESE 2011 DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

FLUX COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE

	Coût collecte		Coût traitement	Coût total	Recette/valorisation
Ordures ménagères	15974 T 1 472 682 € TTC 92,19 €/T	Usine incinération Créteil	15974 T 1 802 406 € TTC 112,83 €/T	3 275 089 € TTC soit 205,02 €/T	Eco-emballage 448 850 €
Marchés alimentaires	743 T 177 956 € TTC (+ nettoyage : 92 232 €) 363 €/T		743 T 83 216 € TTC 112 €/T	353 404 € TTC soit 475 €/T	Reprise matériaux 160 000 €
Emballage	2 983 T 547 433 € TTC 183 €/T	Centre de tri Limeil	2 983 T 573 143 € TTC 192 €/T	1 120 576 € TTC soit 375 €/T	Reprise matériaux 30 000 €
Verre	1 558 T 316 712 € TTC 203 €/T		1 558 T 12 803 € TTC 8 €/T	329 515 € TTC soit 211 €/T	
Végétaux	1 316 T 196 872 € TTC 149 €/T	Centre de compostage TEVA	1 316 T 61 052 € TTC 46 €/T	257 924 € TTC soit 195 €/T	
Encombrants	1 269 T 156 925 € TTC 123 €/T	Centre de transfert Limeil	1 269 T 130 905 € TTC 103 €/T	287 830 € TTC soit 226 €/T	
Eco Point	2 856 T 104 979 € TTC (+ gardiennage : 120 000 € TTC) 79 €/T	Centre de transfert Montreuil	2 856 T 278 865 € TTC 97 €/T	503 844 € TTC soit 176 €/T	

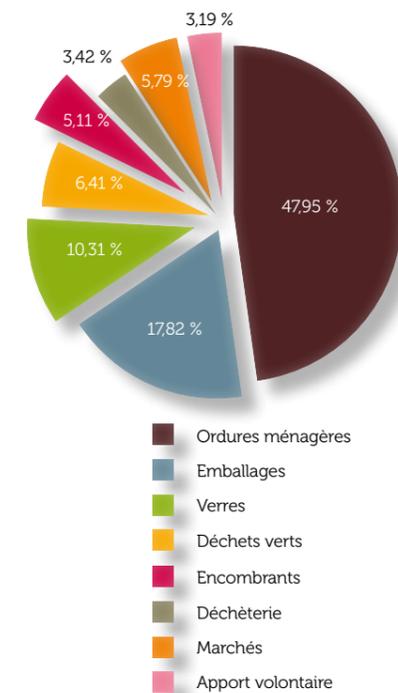
2.2. LES RECETTES DE VALORISATION ET SOUTIENS FINANCIERS

L'incinération des ordures ménagères par le SMITDUMM permet leur valorisation énergétique.

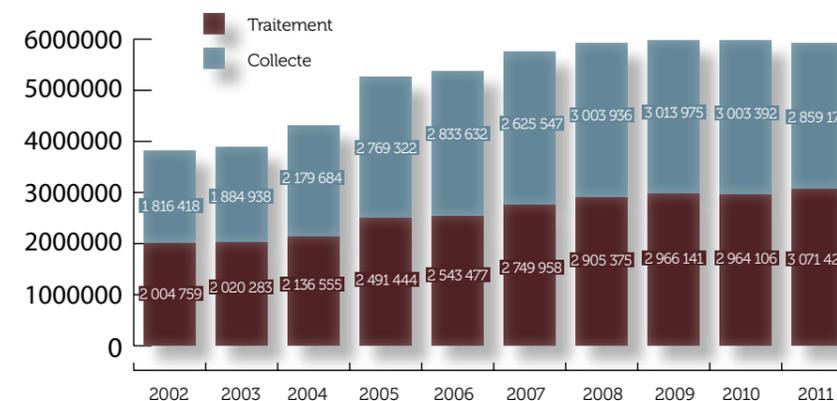
Le recyclage des matériaux issus de la collecte sélective a permis de récupérer 160.000 € en 2011 par la vente des matériaux triés.

Dans le cadre du tri sélectif, la collectivité a perçue au titre de l'année 2011 : 448 844 € de soutien au fonctionnement par Eco-Emballages.

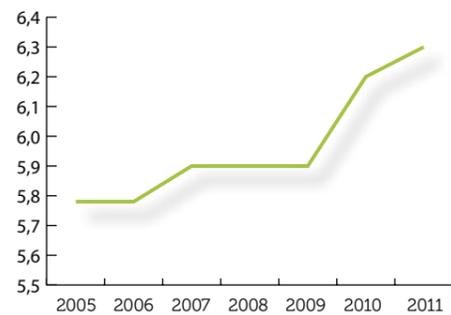
RÉPARTITION DU COÛT DE COLLECTE EN 2011



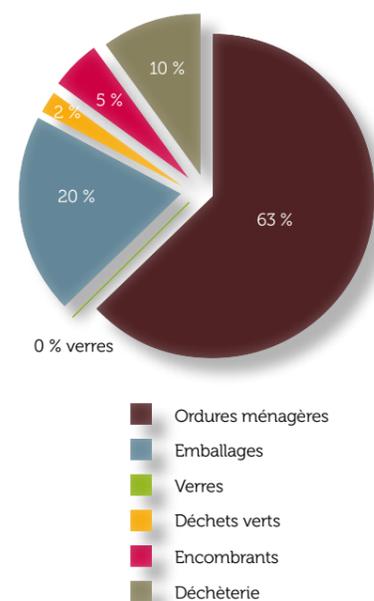
EVOLUTION DU COÛT TOTAL D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN €



EVOLUTION DU TAUX DE LA TEOM (%)



RÉPARTITION DU COÛT DE TRAITEMENT



1. L'INVESTISSEMENT



En 2004, la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne a élaboré un schéma directeur en partenariat avec des bureaux d'études afin de décrire un programme pluriannuel d'actions et de travaux de réhabilitation ou d'aménagement pour réduire au mieux les désordres et améliorer le fonctionnement général de la structure d'assainissement.

Ce programme, estimé à **13 392 000 € HT**, a été établi de manière à respecter la capacité actuelle de financement de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne (environ 2 M€ HT par an) avec un pourcentage d'autofinancement de 15%.

En 2011, ont été réalisés :

● 3 chantiers au Perreux sur Marne :

• Rue Jouleau

- Remplacement des branchements d'eaux usées
- Réhabilitation de la canalisation principale d'eaux usées

• Avenue Neuilly Plaisance

- Remplacement des branchements d'eaux usées
- Création d'un réseau d'assainissement d'eaux pluviales et ses branchements

• Rue Victor Recourat (entre le 54 rue Victor Recourat et rue d'Avron)

- Remplacement de la canalisation principale d'eaux usées

• Divers travaux d'entretien (remplacements de regards, réparations ponctuelles,...) sur les communes de Nogent sur Marne et le Perreux sur Marne.

EN 2011, LA CAVM A REÇU L'ACCORD DE L'AGENCE DE L'EAU SUR LA PERCEPTION DE 54 258,00 € DE SUBVENTIONS.

1.1. ÉTUDES RÉALISÉES POUR LES PROJETS TRAVAUX 2012

● **Projet de travaux au Perreux-sur-Marne – Etudes préalables**

Les projets de travaux sont les suivants :

- Remplacement de la canalisation principale d'eaux usées et des branchements
- Extension de la canalisation principale d'eaux pluviales et création de branchements
- Création d'un réseau d'eaux pluviales et des branchements
- Remplacement du réseau unitaire et des branchements à transformer en eaux pluviales
- Mise en conformité du raccordement du réseau d'eaux pluviales
- Mise en conformité du raccordement du réseau d'eaux usées.



Au cours de l'exercice 2011, les études nécessaires à la programmation de ces projets de travaux ont été réalisées. Ces études ont été les suivantes :

- Relevé topographique Carrefour Pasteur / Verdun
- Enquêtes parcellaires rue Jules Ferry
- Enquêtes parcellaires villa du Pont de Bry
- Enquêtes parcellaires rue du marché
- Etude de Maîtrise d'œuvre rue du Marché
- Etude de Maîtrise d'œuvre rue Jules Ferry
- Etude de Maîtrise d'œuvre villa du Pont de Bry
- Inspection télévisée rue villa du Pont de Bry
- Inspection télévisée rue Jules Ferry
- Inspection télévisée rue du Marché
- Inspection télévisée allée des Ormes
- Auscultation route + test de perméabilité rue du Marché
- Auscultation route + test de perméabilité villa du Pont de Bry.

● **Projet de travaux Nogent-sur-Marne - Etudes préalables**

Les projets de travaux sont les suivants :

- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement
- Destruction d'ovoïde unitaire
- Remplacement de la canalisation principale d'eaux usées
- Remplacement et création de branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales
- Dévoiement des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales.

Au cours de l'exercice 2011, les études nécessaires à la programmation de ces projets de travaux ont été réalisées. Ces études ont été les suivantes :

- Relevé topographique rue de l'Amiral Courbet
- Relevé topographique rue du général Chanzy
- Diagnostic ovoïde rue François Rolland
- Diagnostic ovoïde rue de l'Amiral Courbet
- Inspection télévisée rue Leprince
- Inspection télévisée rue François Rolland
- Enquêtes parcellaires rue de l'Amiral Courbet
- Enquêtes parcellaires rue Leprince
- Enquêtes parcellaires rue François Rolland
- Auscultation route + test de perméabilité rue du Général Chanzy
- Etude de sol avenue Watteau.



Enquête sur la conformité des parties privatives et accompagnement des propriétaires pour la mise en conformité des installations d'assainissement

L'efficacité des travaux dépend du respect par les riverains de la réglementation. Il apparaît bien souvent que des propriétés sont mal raccordées ou conçues avec un réseau intérieur unitaire (absence de séparatif).

Des travaux à la charge des propriétaires sont alors nécessaires. Il est impératif qu'une action visant à améliorer la réactivité des riverains pour la mise en conformité de leurs propriétés soit mise en place afin d'augmenter le taux de conformité.

Lorsque des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement sont prévus, les services de la communauté d'agglomération accompagnent les riverains concernés par une démarche de conformité de leur installation. Une étude complète définissant les travaux en partie privée est réalisée, une estimation financière est établie ainsi qu'une recherche de subventions auprès des organismes publics.



D'autres études ont également été réalisées au préalable des travaux d'aménagement des circulations douces de Nogent sur Marne :

- Inspection télévisée boulevard de la Marne
- Enquêtes parcellaires boulevard de la Marne
- Enquêtes parcellaires avenue de Diane
- Enquêtes parcellaires avenue Neptune
- Enquêtes parcellaires avenue Beauséjour
- Enquêtes parcellaires avenue Franklin Roosevelt
- Enquêtes parcellaires avenue des Tilleuls
- Enquêtes parcellaires Promenade Ile de Beauté
- Enquêtes parcellaires Chemin Ile de Beauté.

2. LE FONCTIONNEMENT

2.1 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent d'entretenir les réseaux d'assainissement par un curage préventif et curatif, ainsi que tous les ouvrages y attendant (avaloirs, postes de relèvement des eaux usées, postes anti-cruie, séparateurs hydrocarbures, chambres à sable, grilles...).

Elles permettent également de procéder au remplacement d'accessoires voirie vétustes tels que les tampons, cadres tampon, grilles, ...

En 2011, ces dépenses ont été 121 000 € TTC.

2.2 BILAN TECHNIQUE

● Intervention d'urgence

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Désobstruction sur réseau	4	12
Dégorgements de branchements	5	10
Dégorgements de grilles ou d'avaloirs	1	6
Total	10	28

Les chiffres restent stables sur la commune du Perreux-sur-Marne par rapport à 2010.

● Contrôles de conformité

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Nombre de propriétés vérifiées (par le service ou un bureau d'étude)	8	315
Nombre d'installations vérifiées conformes	3	153
Nombre d'installations vérifiées non-conformes	4	135
Nombre d'installations mises en conformité en 2011 et après la vérification	1	27

Par rapport à 2010, nous observons une baisse de près de 10% du nombre de tests de raccordements aux réseaux d'assainissement et une baisse de 31% des propriétés non-conformes.

Le nombre des propriétés qui se sont mises en conformité en matière d'assainissement sont en augmentation de 23 %.

● Surveillance des réseaux par inspection télévisées

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Linéaire des réseaux inspectés en 2010	394 ml	3174 ml
Linéaire des réseaux inspectés en 2011	4327 ml	1120 ml

Les études diagnostic telle que l'inspection télévisée des réseaux est orientée vers l'identification de l'état physique et l'élimination des eaux parasites.

Cette étude sert également à vérifier le fonctionnement des réseaux.

Le linéaire inspecté varie d'une année à l'autre en fonction des impératifs.

Il n'y a aucune obligation d'un linéaire minimal à inspecter.

● Entretien des réseaux

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Curage des réseaux en 2010	0,76 km	14,72 km
Curage des réseaux en 2011	4,65 km	17,34 km

Les réseaux d'assainissement et leurs ouvrages nécessitent un entretien régulier et préventif.

● Branchements neufs

	VEOLIA	CAVM
Nombre de branchements neufs en 2010	17	26
Nombre de branchements neufs en 2011	12	17

Le nombre de branchements neufs a diminué de près de 30 % par rapport à 2010.

● Instruction des permis de construire

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Nombre de permis de construire en 2010	46	82
Nombre de permis de construire en 2011	75	60

On observe une augmentation de 63 % du nombre de permis de construire instruit sur la commune de Nogent-sur-Marne contre une baisse de 27 % sur la commune du Perreux-sur-Marne par rapport à 2010.



Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Communauté d'Agglomération exerce la compétence cimetière. La Communauté d'Agglomération assure à ce titre la gestion administrative, la perception des droits de concession et l'entretien des deux anciens cimetières communaux. Afin de se conformer aux évolutions réglementaires découlant de la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire, et soucieuse de répondre aux nouveaux besoins sociaux, tant au niveau des pratiques funéraires que des nouvelles exigences environnementales et paysagères, la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne a décidé d'entamer une réflexion sur la gestion, l'organisation et le réaménagement paysager des deux cimetières. Deux bureaux d'étude ont été désignés en 2011 pour assister la Communauté dans cette réflexion. Les études sont actuellement en cours. Les conclusions devraient être rendues dans le courant de l'année 2012.



1. DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale anime, organise et coordonne l'action des services. Elle pilote et participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par la collectivité. Elle se compose d'un Directeur Général des Services et d'un Directeur Général Adjoint.

2. SERVICE FINANCIER

Il procède à l'élaboration des budgets, à la réalisation et au contrôle de la procédure comptable et budgétaire. Il assure une mission d'assistance et de conseil des services.

Il anime également la gestion des marchés publics et a assuré au cours de l'année 2011 :

- La rédaction d'un guide de procédures internes des marchés publics
- La décentralisation de la gestion des bons de commande
- La participation de l'ensemble des services à la préparation budgétaire
- La dématérialisation du circuit de validation des factures.

Quelques chiffres :

- 12 commissions d'appel d'offres en 2011
- 20 marchés publics notifiés en 2011
- 35 marchés en cours d'exécution en 2011.

3. SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Principales missions :

- Rédaction des fiches de postes pour chaque agent
- Finalisation de l'organigramme
- Mise en place de la Prime de Fonction et de Résultat (PFR) et de l'Indemnité de Performance et de Fonction (IPF) pour l'ensemble des agents concernés
- Evolution des effectifs : recrutement d'une brigade verte suite au transfert des pouvoirs de police des Maires au Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA VALLEE DE LA MARNE
- Mise en place d'une journée des nouveaux arrivants pour les agents et les élus.

Effectif 2011 de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA VALLEE DE LA MARNE : 28 PERSONNES (23,75 ETP).

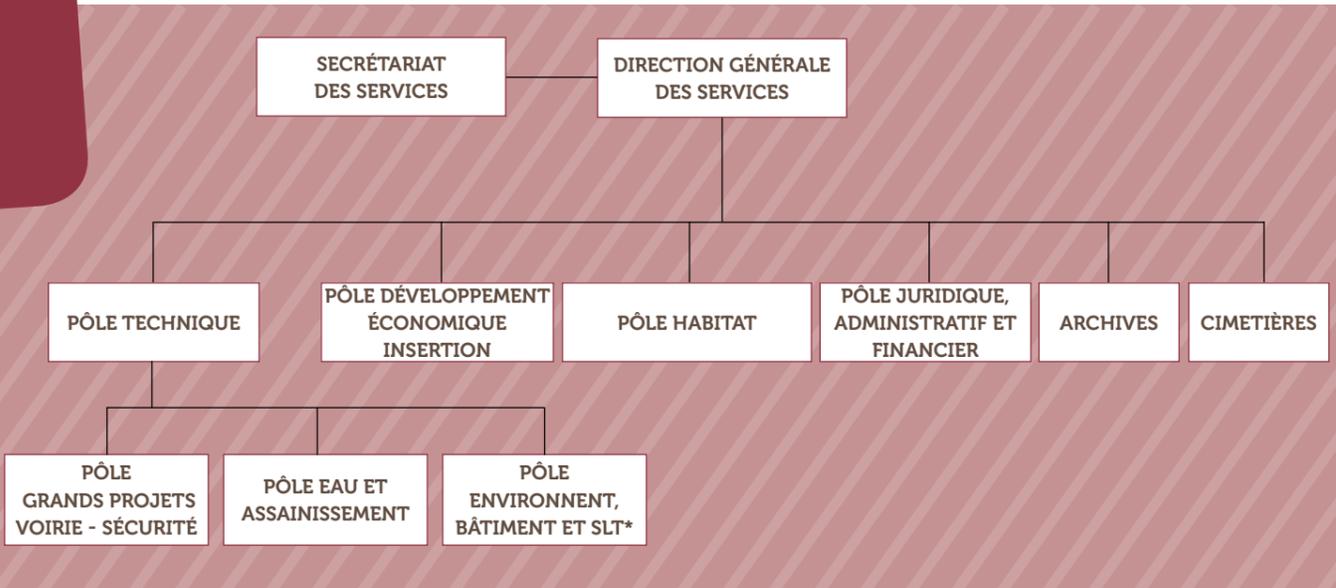
Répartition par catégorie

	Filière administrative	Filière technique	Filière médico-sociale	TOTAL	%
Catégorie A	6	4	3	13	46,43
Catégorie B	1	3	1	5	17,86
Catégorie C	5	5	0	10	35,71
TOTAL	12	12	4	28	100,00



Organigramme

de la Communauté de la Vallée de la Marne



*Signalisation lumineuse tricolore

◆ Les recrutements en 2011

- Un rédacteur titulaire au poste de chargé de missions Ressources Humaines
- Un attaché stagiaire au poste de chargé de missions Finances et Marchés Publics
- Un attaché non titulaire au poste de responsable du pôle développement économique emploi insertion
- Un technicien non titulaire affecté au service assainissement.

◆ Les départs en 2011

- La chargée de missions Ressources Humaines (mutation)
- Le chargé de missions finances (démission)
- La responsable du pôle développement économique emploi insertion (mutation)
- La responsable du pôle assainissement (mutation).

4. SERVICE JURIDIQUE

Principales missions :

- nouveaux contrats d'assurance depuis le 1^{er} janvier 2011 (DAB, Flotte Automobile, responsabilité civile, personnel)
- conseil aux services
- accompagnement des différents projets.

Quelques chiffres :

- 6 conseils communautaires en 2011
- 103 délibérations prises en 2011
- 45 décisions prises en 2011.

1. LE BUDGET PRINCIPAL

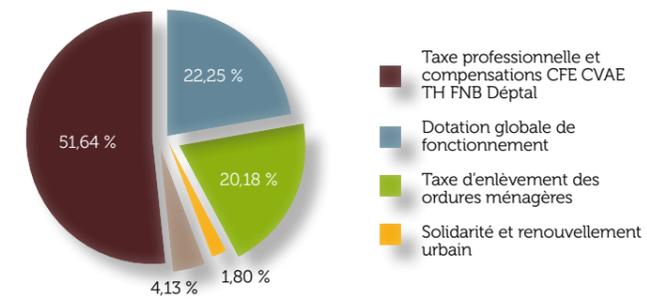
1.1. LE FONCTIONNEMENT

Montant du budget de fonctionnement en 2011 :

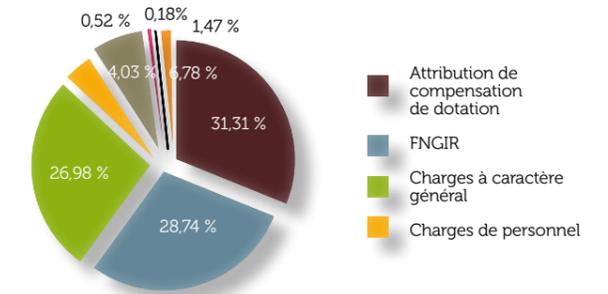
- Dépenses de fonctionnement réalisées : 27 911 337,08 €
- Recettes de fonctionnement réalisées : 31 289 486,90 €
- Résultat reporté N-1 : 2 918 135,57 €
- Excédent de fonctionnement de l'exercice : 6 296 285,39 €
- Résultat de l'exercice (recettes – dépenses hors résultat reporté) : 3 378 149,82 €.

1.1.1. Les recettes et dépenses :

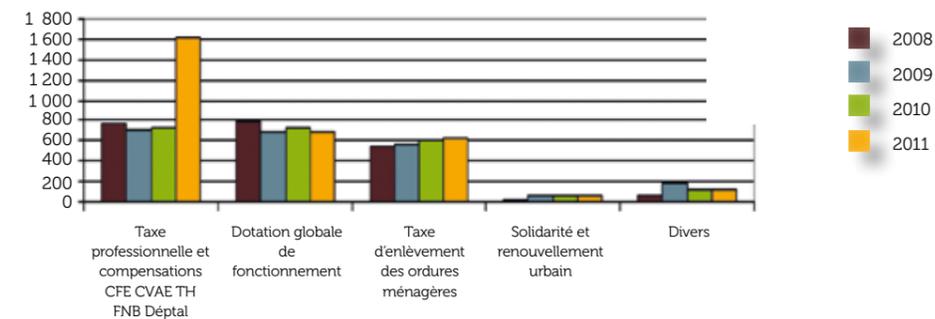
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



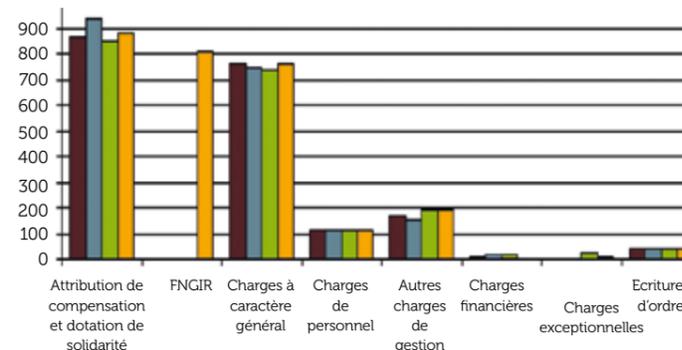
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS

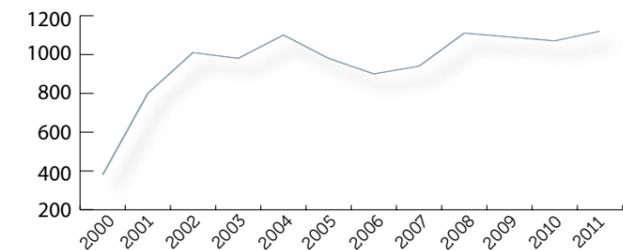


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS



1.1.2. Charges de personnel

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL EN MILLIERS D'EUROS



1.2. L'INVESTISSEMENT

Au cours de l'année 2011, les principaux investissements concernent :

• Etudes

Eaux Pluviales	37 551,41 €
Maîtrise d'œuvre Pôle RER E	142 691,77 €
Circulations douces Nogent	35 918,20 €
Diagnostic PH Marché Nogent	1 196,00 €
Etude circulations douces Perreux	13 250,97 €

• Travaux

Siège ca	11 916,29 €
Eaux pluviales	950 244,92 €
Fournitures et pose abri conteneurs	32 697,34 €
Aménagement pôle RER E	3 691 351,63 €
Signalisation Lumineuse tricolore	64 780,86 €
Circulations douces Nogent	375 924,40 €
Travaux flocage marché Nogent +pose portes pvc	328 006,51 €
Travaux logement cimetièrre (Nogent) câblage téléphoniques, Internet	7 604,17 €
Travaux marché alimentaire Perreux	341 587,74 €

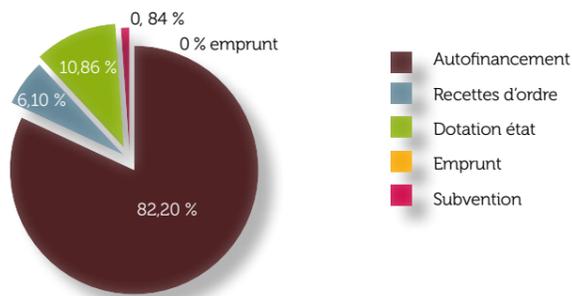
• Fournitures, mobiliers

Actualisation logiciel civil finances, sismarchés	6 822,94 €
Logiciel cimetièrre Nogent	3 588,00 €
Acquisition véhicules	24 191,41 €
Matériel bureau et informatique	9 553,73 €
Mobilier	3 906,34 €

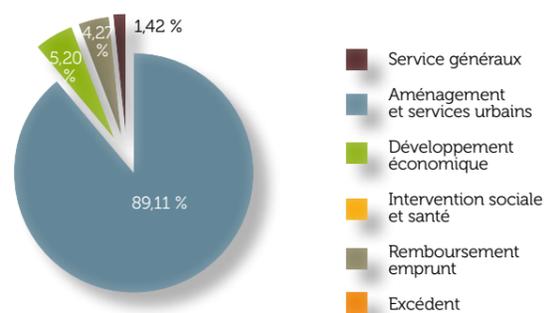
Montant du budget d'investissement en 2011 :

- Dépenses d'investissement réalisées : **6 831 574,50 €**
- Recettes d'investissement réalisées : **1 947 072,15 €**
- Résultat reporté N-1 : **- 21 845,71 €**
- Résultat Net de l'exercice (prenant en compte résultats reportés N-1) : **- 4 924 355,74 €**.

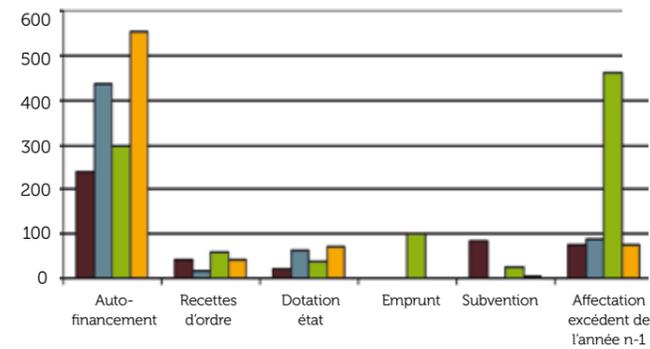
RECETTES D'INVESTISSEMENT



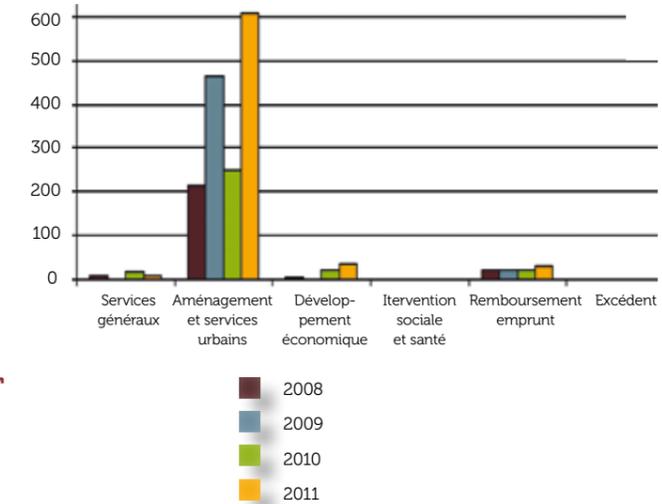
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS



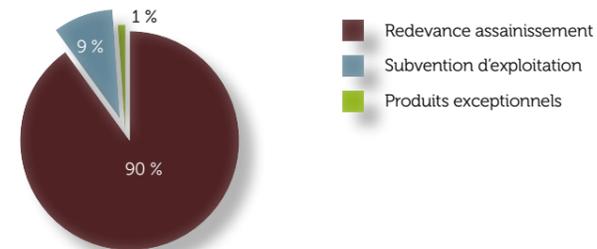
2. LE BUDGET ASSAINISSEMENT

2.1. LE FONCTIONNEMENT

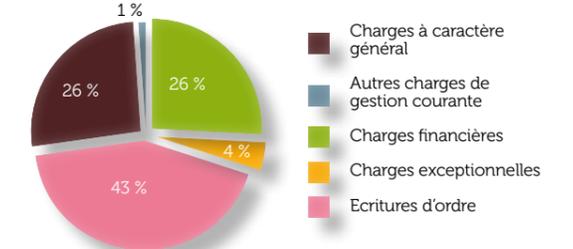
Montant du budget de fonctionnement en 2011 :

- Dépenses de fonctionnement réalisées : **451 384,89 €**
- Recettes de fonctionnement réalisées : **1 232 199,61 €**
- Résultat reporté N-1 : **438 989,16 €**
- Excédent de fonctionnement de l'exercice : **1 220 361,58 €**
- Résultat de l'exercice (recettes – dépenses hors résultat reporté) : **781 372,42 €**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011

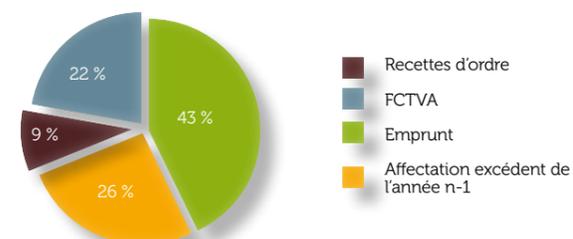


2.2. L'INVESTISSEMENT

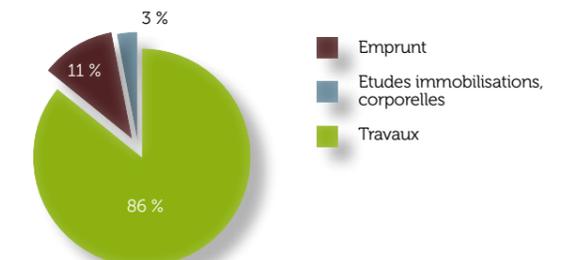
Montant du budget d'investissement en 2011 :

- Dépenses d'investissement réalisées : **1 981 969,10 €**
- Recettes d'investissement réalisées : **2 126 744,660 €**
- Résultat reporté N-1 : **- 293 495,39 €**
- Résultat Net de l'exercice (prenant en compte résultats reportés N-1) : **- 249,13 €**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2011



1. SCHÉMA ET CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE s'inscrit dans le cadre du Grand Paris Express avec le déploiement de ses gares et le SDT (schéma de développement territorial) de l'Est parisien - Cluster de la ville durable (ou cluster Descartes élargi de l'Est parisien).

Le SDT se décline autour de quatre Contrats de Développement Territorial, (CDT), notre territoire étant rattaché au CDT Descartes Ouest et comprenant les villes de Neuilly sur Marne, Neuilly Plaisance, Le Perreux sur Marne, Nogent sur Marne, Fontenay sous Bois et Rosny sous Bois.

L'objectif est de définir le principe d'aménagement du territoire sur 15 ans.

Une réunion de lancement à la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE sous la présidence de M. Jacques JP MARTIN, en présence du Sous-préfet de Nogent sur Marne, des Directeurs généraux des services des villes du CDT et des représentants de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) a eu lieu le **jeudi 17 novembre 2011**.

2. PROJET D'AMÉNAGEMENT DU MARCHÉ DU CENTRE DE NOGENT SUR MARNE

Un marché à procédure adaptée a été établi et a donné lieu à une consultation pour les prestations « Etude de définition pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du quartier du marché du centre de Nogent ».

L'analyse des offres reçues a conduit la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE à faire le choix du cabinet d'architecte urbaniste « PUZZLER » comme mandataire du marché ordinaire à lot unique qui se décompose en deux tranches :

- Une tranche ferme pour la définition des orientations du projet d'aménagement
- Une tranche conditionnelle pour la programmation et la mise au point du projet.

Le montant total du marché est de 84 049 € TTC pour une durée de 6 mois.

Un plan de communication a été mis en place avec la parution d'une page de présentation des actions de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE dans chaque journal municipal de Nogent et du Perreux. Un travail en collaboration étroite avec les services communication des villes permet de tenir cet objectif de parution.

Une communication spécifique auprès des habitants est également mise en place pour l'information sur les projets et travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE

Le site Internet de la collectivité est également utilisé pour la communication auprès du public.





Imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC



92 avenue du Général de Gaulle - 94170 Le Perreux-sur-Marne

Tél : 01 48 71 59 00 • Fax : 01 48 71 59 19

www.agglo-valleedelamarne.fr • communaute.agglomeration@agglo-valleedelamarne.fr